

Albi, le 7 février 2017

**Monsieur le Maire Jean MURCIA**  
Mairie  
Le Bourg  
81170 TONNAC



Mon Cher Collègue,

J'ai eu des échanges soit avec vous-même soit avec des agriculteurs de votre commune sur la question des zones défavorisées.

C'est une question extrêmement importante pour les éleveurs et le maintien d'un exercice en polyculture sur votre territoire.

Votre commune était dans l'état précédent de révision de ce classement placé hors zones défavorisées.

Grâce à un élargissement des critères physiques de sols et en particulier à la prise en compte d'un critère « herbes », votre commune a pu être rattrapée.

C'est un élément utile pour les agriculteurs de votre territoire.

Le débat reste pendant sur d'autres communes de notre département.

Nous attendons une réponse vers le mois de septembre.

Je ne pense pas qu'il y aura une remise en cause vous concernant d'ici cette date.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe BONNECARRÈRE

P.J. : 1-Carte du Tarn

ADRESSE POSTALE : 15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06  
COURRIEL : [p.bonnecarrere@senat.fr](mailto:p.bonnecarrere@senat.fr)

PERMANENCES PARLEMENTAIRES :

132 AVENUE COLONEL TEYSSIER - 81000 ALBI - TÉL. : 05.63.54.73.36  
3 BOULEVARD DES LICES - 81100 CASTRES - TÉL. : 05.63.51.03.16  
COURRIEL : [senateur.bonnecarrere.81@orange.fr](mailto:senateur.bonnecarrere.81@orange.fr)

PHILIPPE  
BONNECARRÈRE

SÉNATEUR DU TARN

PRÉSIDENT DE LA  
COMMUNAUTE  
D'AGGLOMÉRATION DE  
L'ALBIGEOIS